



Municipalité rurale de Saint-Laurent
Réunion régulière
20 Janvier, 2021

PROCÈS-VERBAL

Une réunion ordinaire du conseil a eu lieu le mercredi, 20 Janvier 2021 dans la salle du conseil, située au 16, route commémorative des anciens combattants, St. Laurent, Manitoba.

Present: Préfète Cheryl Smith, Conseillers, Vern Coutu (10:08), Frank Bruce et Jerry Combot, et AAP Hilda Zotter.

Rappeler à l'ordre

La préfète Cheryl Smith a ouvert la réunion à 10 h 00.

Adoption de l'ordre du jour

Res #14/2021 Mathews - Combot
IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la date d'aujourd'hui soit adopté tel qu'amendé.

....Adopté

Adoption du procès-verbal

Res #15/2021 Bruce - Mathews
IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de:
- Procès-verbal de la réunion ordinaire – 6 Janvier 2020 être adopté.

....Adopté

Rapports des comités:

AAP (Hilda Zotter)

- Soumis des informations de paie au MEBP pour examen
- Travaile sur les règlements

CMU ET AAAP (Paul Belair).

- Aucun

ADE (Guy Dumont)

- Aucun

Travaux publics (Dean Appleyard)

- Travailler autour du bâtiment des travaux publics
- Enlever un peu de neige à mesure
- Fenêtre remplacée sur la niveleuse et sur la fenêtre arrière du camion 2020
- Installation d'un porte-bagages arrière sur le camion 2020 pour protéger la vitre arrière
- Suppression des lumières de Noël, soucis concernant les pinces, elles se cassent
- Début des travaux de brossage sur le chemin Cemetery

Site de transfert des déchets (Ron Colliou)

- Aucun

Pompiers (Roger Leclerc)

- Aucun

Commission des loisirs (Tammy Hiebert)

- Aucun

Conseiller Phil Mathews

- Participation à la réunion du comité des règlements.
- Participer à la conférence de planification virtuelle du Manitoba cette semaine

Conseiller Jerry Combot

- Participation à la réunion du comité des règlements
- Guy et moi avons discuté et déplacerons une partie de la yourte dans mon garage pour rester au chaud et à l'abri des rongeurs
- Avec Frank cherchera à obtenir des devis pour l'installation d'une yourte

Conseiller Frank Bruce

- Participation à la réunion du comité des règlements
- A manqué la réunion du WIPD hier soir, mais a reçu des informations budgétaires à revoir
- Participer à la conférence de planification virtuelle du Manitoba cette semaine

Conseiller Vern Coutu

- A reçu quelques inquiétudes concernant la quantité de déchets laissés sur la glace, il a été noté que cela relève de la compétence fédérale. Cependant, examinera la signalisation et la surveillance une fois que l'agent des règlements sera embauché.

Préfète Cheryl Smith

- A assisté à la récente réunion du comité des règlements
- A travaillé avec Hilda / Guy concernant la subvention du programme canadien pour l'emploi
- A travaillé sur la publicité des agents des règlements avec le CAO, il a été affiché dans divers médias publicitaires
- Obtention de lettres de soutien de divers groupes pour la subvention de l'UFB que nous avons soumise, très satisfaits de nos lettres de soutien.

Rapport aux médias (Préfète)

- Aucun

Finance et comptabilité

Res #16/2021

Bruce – Combot

IL EST RÉSOLU QUE les indemnités du Conseil pour janvier 2021 et les dépenses pour

Décembre 2020 soit approuvé comme suit:

	Cheryl Smith	Phil Mathews	Frank Bruce	Vern Coutu	Jerry Combot
Indemnité	1000.00	800.00	900.00	800.00	800.00
À l'heure	612.50	237.50	400.00	0.00	0.00
Conférence	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Kilométrage	67.50	26.00	42.00	0.00	0.00
Croix bleue (BC)	-399.91	-159.76	-399.91	-399.91	-399.91
BC (payé par RM)	399.91	159.76	399.91	399.91	399.91
Déduction du RPC	-71.99	-40.65	-54.95	-27.70	-27.70
Taxe fédérale / provinciale déduite	-119.72	-18.24	-45.04	0.00	0.00
Totaux	1488.29	1004.61	1242.01	772.30	772.30

...Adopté

Res #17/2021

Mathews – Combot

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les comptes créditeurs jusqu'au 19 janvier 2021, écrits sous les numéros de chèque 29596 à 29722 et totalisant 199 330,08 \$, soient par la présente approuvés pour paiement.

...Adopté

Res #18/2021

Mathews – Bruce

ATTENDU QUE le conseil a adopté la résolution # 400/2020 pour acheter un véhicule convenable dans le cadre du budget 2020 pour l'agent des règlements.

ET ATTENDU QU'une soumission a été reçue pour un Jeep Compass North 4x4 (Chev) 2018 avec 46886 km au montant de 25 999 \$ plus les taxes applicables.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve l'achat du Jeep Compass North 4x4 2018 au montant de 25 999 \$ plus les taxes applicables de Gauthier Chevrolet (Regent, Winnipeg).

ET PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE l'achat et l'installation supplémentaires des décalcomanies nécessaires et de la barrière intérieure pour animaux (cage) soient par la présente approuvés.

...Adopté

DELEGATIONS

- Aucun

Zonage et lotissements

Audiences publiques:

- Aucun

Questions régulières:

Res #19/2021

Bruce – Mathews

ATTENDU QUE la résolution # 5/2021 soit modifiée comme suit:

1. Les impôts courants sur les terrains à subdiviser sont payés et non en souffrance;
- ~~2. Toutes les structures permanentes à construire ou à placer sur le terrain à subdiviser sont construites aux élévations de protection contre les inondations requises.~~

Le propriétaire / demandeur (à ses propres frais de rédaction et de dépôt) conclut un accord de développement avec la municipalité pour couvrir les questions ci-dessous, mais sans s'y limiter:

- Toutes les structures permanentes doivent être protégées contre les inondations. Avant toute activité de construction, le promoteur doit communiquer avec la gestion de l'eau, la planification et les normes pour obtenir les élévations de protection contre les inondations en fonction de l'emplacement des structures permanentes.
- Une carte indiquant l'emplacement des structures permanentes est exigée du promoteur afin de déterminer la ou les élévations de protection contre les inondations. La protection contre les inondations impliquerait de s'assurer que le ou les sites de construction sont surélevés à ces élévations de protection contre les inondations avec un remblai propre et imperméable. Les structures doivent alors être construites de telle sorte que la face inférieure des poutres de support principales soit à une élévation minimale de protection contre les inondations.

...Adopté

Avis:

- Aucun

TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

- Aucun

POMPIERS

- Aucun

Affaires nouvelles et inachevées

1ère lecture - Règlement 1/2021 (RV) - DÉPOSÉ

1ère lecture - Règlement 2/2021 (Parcs) - DÉPOSÉ

Res #20/2021

Mathews - Combot

ATTENDU QUE le M.R. a reçu une invitation à assister à la première réunion de collaboration du district d'Interlake.

ET ATTENDU QUE le R.M. est de nommer un membre du Conseil au comité.

QU'IL SOIT RÉSOLU Le conseil nomme le sous-préfet Frank Bruce au comité.

...Adopté

Res #21/2021

Mathews-Coutu

ATTENDU QUE la menace du COVID-19 peut conduire à la fermeture du bureau de la MR et / ou des opérations, à l'auto-isolement ou même à des cas présumés ou confirmés de la maladie.

ET ATTENDU QUE la MR a récemment reçu un financement fédéral pour traiter des questions liées au COVID, et depuis la recherche de fournisseurs Internet, Starlink est la meilleure option.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise l'achat de Starlink pour le personnel du conseil et du bureau au besoin, au montant de 649,00 \$, plus les frais d'expédition et les taxes, plus l'équipement de montage nécessaire, ainsi que le remboursement et le paiement de 50 \$ / mois à titre de contribution pour chacun abonnement mensuel jusqu'à nouvel ordre.

...Adopté

Correspondance / informations / procès-verbaux d'autres personnes

Correspondance / information:

- - Division du Manitoba du Corps canadien des commissionnaires
- - IERHA - Nomination du PDG, M. David Matear
- - Correspondance concernant la clinique des vaccins pour Saint-Laurent

Procès-verbal:

- Aucun

Comité en conseil fermé

- Aucun

Ajourner

Res #22/2021

Coutu - Bruce

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion s'ajourne maintenant à 11 h 45.

.....Adopté

Préfete

AAP